

[Text]

on this new basis. Second, and in addition to that increase, as in the case of WVA, the amounts allowed for escalation of payments on the basis of increases in the consumer price index have been increased to allow more fully for the escalations of 1974 and 1975.

Members of the Committee are well aware that during the past three years the Canadian Pension Commission has been receiving record numbers of applications for new or increased pensions. To meet this increase in activities, the Pension Act was amended to increase the maximum number of commissioners. In addition, the Commission was authorized to make a major increase in the size of its supporting staff. I am pleased to report, Mr. Chairman, that these measures, combined with the dedication of the many employees involved, have been highly effective. The back-log of pension applications reached a peak of 9,600 just over a year ago. The total has now been reduced to 6,000, in spite of the fact that the intake of new applications still continues at a very high level. I am confident that the backlog will continue to shrink, but I should emphasize that the shrinkage will, to some extent, be dependent on the number of applications being received. If the number of new applications being received increases, the shrinkage in the backlog will not be as great as if the number remains constant or decreases.

Let me now turn to the Bureau of Pensions Advocates Program, which provides independent professional legal aid service to persons seeking to establish claims under the Pension Act and allied statutes and orders. The estimated cost of this program for 1974-75 is \$1.77 million.

The fourth of our programs is Treatment Services, which deals with the provision or financing of medical, surgical and related services to veterans and to other groups of patients, as prescribed in the veterans treatment regulations. The sum requested for this program is \$96.1 million, representing an increase of \$6.8 million over last year. Most of this increase arises from higher costs for services provided in departmental institutions and from the higher cost of hospitalization outside the department. Capital expenditures account for the remainder of the increase. They arise chiefly at Saint John, New Brunswick, where the agreement for the transfer of Lancaster Hospital provided for the construction of hospital facilities that will be of benefit to veterans, including a 60-bed domiciliary care unit. The capital provisions also include work at several departmental hospitals where ward modernization and various construction projects are to be undertaken.

• 1550

I should mention that negotiations for the transfer of the Shaughnessey Hospital in Vancouver, including the George Derby Wing at Burnaby, and also the Victoria Veterans Hospital have been successfully concluded. As I have explained on previous occasions, the purpose of trying to integrate veterans' hospitals into their regional or local communities is to fulfil more adequately the government's responsibility in the treatment of veterans. This

[Interpretation]

quit une majoration de 24 p. 100 des taux de base. L'année 1974-1975 sera la première durant laquelle les pensions seront versées suivant une nouvelle modalité. Deuxièmement, outre cette augmentation, les montants alloués pour compenser la hausse de l'indice des prix à la consommation ont été relevés en prévision de la hausse des prix en 1974 et 1975, comme cela a été le cas pour les allocations des anciens combattants.

Les membres du Comité savent que durant les trois dernières années, la Commission canadienne des pensions a reçu un nombre sans précédent de demandes d'emploi ou d'augmentation de pension. Pour faire face à ce surcroît de travail, la Loi sur les pensions fut modifiée afin d'augmenter le nombre maximal de commissaires, tandis que la Commission était autorisée à accroître de façon substantielle son personnel de soutien administratif. Monsieur le président, j'ai le plaisir de vous annoncer que grâce au dévouement de nombreux employés, ces mesures se sont avérées très efficaces. Il y a un peu plus d'un an, le retard atteignait le chiffre record de 9,600 demandes de pensions à étudier. Ce chiffre a maintenant été réduit à 6,000 malgré le refus continuel de nouvelles demandes. Je suis sûr que cette arriéré de travail continuera à diminuer, mais je voudrais souligner dans une certaine mesure, cette diminution dépendra du nombre de demandes reçues. Si le nombre de nouvelles demandes augmente, le retard ne sera pas comblé aussi rapidement que s'il reste constant ou diminue.

J'aimerais aborder maintenant le budget de fonctionnement du Bureau de services juridiques des pensions, un organisme autonome fourni, par le truchement d'un personnel compétent, une assistance judiciaire aux personnes désirant présenter des demandes en vertu de la Loi sur les pensions ou de lois et décrets connexes. Le coût du programme pour 1974-1975 est de 1.77 million de dollars.

Le quatrième de nos programmes concerne les services de traitement qui fournissent ou financent des soins médicaux, chirurgicaux et autres aux anciens combattants et autres catégories de malades désignés par le règlement sur le traitement des anciens combattants. Le montant nécessaire pour l'administration de ce programme s'élève à 96.1 millions de dollars, soit une augmentation de 6.8 millions de dollars par rapport à l'année dernière. Une grande partie de cette augmentation se justifie par les coûts plus élevés des services fournis par les établissements dépendant du Ministère, et par la hausse des frais d'hospitalisation dans les autres hôpitaux. Le reste de cette augmentation ira aux investissements. Surtout dans la région de Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, où la convention de transfert de l'Hôpital Lancaster prévoit la construction ou l'aménagement de nouvelles installations pour les anciens combattants, dont, notamment, une unité de soins en hébergement de 60 lits. Ces fonds serviront également à financer les travaux de modernisation ou de construction qui doivent être entrepris dans plusieurs hôpitaux du ministère.

J'aimerais également mentionner que les négociations en vue de la cession de l'Hôpital Shaughnessey de Vancouver, y compris l'aile George Derby à Burnaby, ainsi que de l'Hôpital Victoria pour anciens combattants ont été menées à bons termes. Comme je l'ai déjà expliqué à plusieurs reprises, l'idée d'intégrer les hôpitaux d'anciens combattants dans leur environnement régional ou local, a pour but de permettre au gouvernement de mieux assumer ses res-